

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 23 juin 2020**

L'an deux mil vingt le vingt-trois du mois de juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Domaine de Soulièvres à Airvault, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**29 présents + 1 pouvoir (28 votes) :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Thierry BOUYER, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Laurent FALACHO, Gaëtan GARREAU, Dominique GUILBOT, Jacky JOZEAU, Mathieu MANCEAU, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Fabrice DURAND, Jérôme GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Louin : Mathias DIXNEUF, Monique NOLOT,
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL Micheline REAU,
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY

**Membre suppléant présent (sans voix délibérative) :**

- ✓ Commune de Maisontiers : Claude FREGEAI

**Membre du Bureau présent (sans voix délibérative) :**

- ✓ Jeanne BARIGAULT

**1 pouvoir :**

- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT

**Excusés :** Maryse BARIGAULT, Jean-François COIFFARD, Joël MEUNIER, Jacques METREAU

**Absents :** Jean-Pierre CESBRON, Jean-Marie COLIN, Claudie VALET,

**Dominique BARREAU a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mercredi 17 juin

**TRANSMISSION DES ACTES AU CONTRÔLE DE LEGALITE  
Avenant à la convention de transmission par voie  
électronique des actes soumis au contrôle de légalité**

- Vu l'article L. 5211-3 du CGCT

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- ✓ Décide d'approuver la conclusion d'un avenant à la convention de transmission par voie électronique des actes soumis au contrôle de légalité passée avec la Préfecture des Deux-Sèvres
- ✓ Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

A Airvault, le 23 juin 2020  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20200702-128-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 02-07-2020

Publication le : 02-07-2020

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48